INSTITUT SAINT JOSEPH

Ecole • Collège • Lycée • Enseignement supérieur

Etablissement privé sous contrat d'association avec l'Etat

Circulaire de rentrée – Classes de 5ème / 4ème / 3ème

Chers Parents,

Afin de vous permettre de préparer cette rentrée et de suivre vos enfants tout au long de l'année scolaire, ce courrier vous donne les indications de rentrée et les grandes lignes du fonctionnement du collège.

I - Déroulement

La rentrée des classes, pour les élèves de 5ème, 4ème et 3ème est fixée au :

VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022

- 09h00 à 11h00 pour les 5°
- 09h30 à 11h30 pour les 4°
- 10h00 à 12h00 pour les 3°

REPRISE DES COURS LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022.

II – L'organisation de l'établissement

Les locaux

L'**entrée** dans le collège se fait par le **portail** situé **rue Papon**.
Chaque élève doit présenter obligatoirement son carnet de correspondance et ouvrir son sac pour contrôle visuel.

Les cours du **collège** se déroulent intégralement dans le bâtiment **principal**.

Chaque classe dispose de sa propre salle de cours :
5ème A : salle 202 (2ème étage)
5ème B : salle 203 (2ème étage)
4ème A : salle 306 (3ème étage)
4ème B : salle 313 (3ème étage)
3ème A : salle 302 (3ème étage)
3ème B : salle 303 (3ème étage)

Les horaires

Matin	08h00 – 12h00	Récréation De 09h55 à 10h10
Après-midi	13h30 – 16h30	Récréation De 15h20 à 15h35

Nous attirons votre attention sur le respect de ces horaires.

Une **étude accompagnée** gratuite de 16h30 à 17h25 sera proposée à tout élève qui le souhaiterait.

Le **collège est ouvert et surveillé dès 7H45** le matin.

14 rue Barla – 06300 NICE
Tél : 04 92 00 47 47 – Fax : 04 93 89 15 59 – Site Internet : www.stjoseph-nice.com

Le personnel administratif et éducatif du second degré

Direction		
Chef d'établissement coordonnateur Chef d'établissement du 2nd degré	M. VELASCO	Bâtiment principal 1er étage
Chef d'établissement adjoint	M. DUBOIS-DARET	Bâtiment principal 1er étage
Le personnel de vie scolaire		
CPE	M. LATREILLE	Bâtiment principal 2ème étage
Surveillants	Mme BORDONNAT Mme GUEYE M. MALAUSSENE Mme VIVANCOS Mme YACOUBI	Bâtiment principal 2ème étage
Accueil – Comptabilité – Secrétariat		
Secrétariat - Accueil	Mme ALLIOT Mme BORDONNAT	Bâtiment principal RDC
Secrétariat de direction	Mme JACQUESSON	Bâtiment principal 1er étage
Comptabilité	Mme BOSIO	Bâtiment principal 1er étage
Pastorale		
Animateurs Pastorale Scolaire	Mme CAYOL M. PIANA	Bâtiment principal 3ème étage

III – La restauration

Tout élève qui mange à la cantine doit être en possession de sa carte (magnétique).
Toute carte perdue ou détériorée doit être immédiatement renouvelée au prix de 7 euros.
L'approvisionnement de la carte doit se faire au plus tard, dès qu'il ne reste plus que la valeur d'un repas (6,75 €).
Un roulement permet à toutes les classes de profiter d'un plus grand choix au niveau du self.
La restauration est assurée **à compter du lundi 5 septembre.**

IV – Le suivi des élèves

Carnet de correspondance :
Moyen de communication constant avec les enseignants et la vie scolaire, nous vous invitons à le regarder fréquemment pour le signer régulièrement, et vérifier :
- Les annotations sur son travail et son comportement dans l'établissement faites par le professeur pour une réponse éventuelle.
- Il comporte le règlement intérieur qui constitue la loi commune de l'établissement et s'impose à tous. Nous vous demandons d'en prendre connaissance et de le signer.

ENT : Vous pourrez suivre la scolarité de votre enfant par l'intermédiaire d'une plateforme informatique : Ecole Directe. Elle vous permettra également de suivre les actualités de l'établissement et d'avoir accès à la messagerie.

Réunion parents professeurs : elle se tiendra le mardi 13 septembre à 17h30.

V – Les manuels scolaires

Ils sont fournis par l'établissement et doivent être rendus en bon état par les élèves en fin d'année scolaire. Le jour de la rentrée nous allons remettre aux élèves leurs manuels en échange d'un chèque de caution de 100€ établi à l'ordre de : ***OGEC Saint Joseph*** et portant au dos nom et classe de votre enfant. Ce chèque ne sera pas encaissé. Il sera rendu après restitution des manuels prêtés. Tout manuel perdu ou détérioré devra être remboursé avant récupération de la caution. A défaut, le chèque sera encaissé.

LE SECRETARIAT SERA OUVERT A PARTIR DU JEUDI 25 AOUT 2022

A tous, bonnes vacances et à bientôt pour une nouvelle année scolaire.

Le chef d'établissement,
Jean Pierre VELASCO

Cette journée de rentrée est susceptible d'être modifiée au vu éventuellement des contraintes sanitaires à la rentrée